



Monsieur  
Jürg Zellweger  
Union Patronale Suisse  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zuerich

Lausanne, le 23 mai 2011

U:\1p\politique\_economique\consultations\2011\POL1123.docx  
JUG/naf

### ***Transition scolarité obligatoire – formation professionnelle***

Monsieur,

Votre courrier du 9 mars 2011 concernant l'objet cité en titre nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Le projet Transition de la CDIP a démarré en 2006 à l'initiative de la Commission Formation professionnelle de la CDIP de l'époque.

Les principaux objectifs étaient les suivants :

- faire passer le taux de diplômés du degré secondaire II à 95% d'ici 2015,
- éviter les pertes de temps dues à des changements de place d'apprentissage ou d'école et à des années d'attente,
- repérer précocement les groupes à problème (durant la scolarité obligatoire) et les soutenir de façon ciblée.

La transition de la scolarité obligatoire vers le degré secondaire est une étape essentielle dans le parcours de tout adolescent et de toute adolescente. Pour la CVCI, les efforts pour optimiser cette étape sont importants et doivent être soutenus. En effet, il s'agit d'éviter, autant que faire se peut, les pertes de temps dues à un changement de place d'apprentissage, un changement d'école ou une année transitoire. Pour atteindre cet objectif, les jeunes qui ont besoin d'un soutien particulier doivent être identifiés au cours de la scolarité obligatoire et être amenés à une formation au degré secondaire II grâce à des mesures ciblées. La CVCI est convaincue qu'une collaboration entre tous les acteurs est nécessaire pour mettre en place ce type de mesures. C'est la raison pour laquelle, pour atteindre les objectifs de ce projet, il convient d'améliorer encore la collaboration entre tous les milieux intéressés.

La CVCI a soutenu les objectifs du concordat HarmoS, objectifs considérés comme un préalable important pour que tous les jeunes obtiennent, si possible, un diplôme du degré secondaire II. La transition fait actuellement l'objet de plusieurs chantiers au niveau vaudois. Dans ce cadre, la CVCI est impliquée plus ou moins fortement dans le déploiement de plusieurs projets partenaires du projet Transition de la CDIP (notamment le projet LIFT).

**En conséquence, pour la CVCI, ce projet en partenariat avec les différents acteurs (la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail) doit être renouvelé. Nous sommes d'accord, dans l'ensemble, avec la proposition de renouvellement du chapitre 6.1.**

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Julien Guex  
sous-directeur